

Extrait du registre
des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de
communes Sauer Pechelbronn

séance du 02/06/2014

Date de la convocation:
22/05/2014
Date d'affichage:
23/05/2014

L' an 2014 et le 2 Juin à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire.

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 35
En exercice : 35
Votants : 34

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Excusé(s) : MM : SUSS Charles, THALMANN Alfred

Secrétaire de séance :
M. KREISS Alfred.

Réf : 100.2014
Vote : A l'unanimité
Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0
Mention exécutoire : Non

100.2014 : Opération de soutien aux classes de découvertes-sorties pédagogiques aux collégiens : octroi d'une subvention au séminaire de jeunes de Walbourg.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes,

Considérant le programme d'aide aux collégiens pour la participation à des classes découvertes et sorties pédagogiques,

Vu la délibération n° 058/2006 du conseil communautaire du 20 mars 2006 décidant de revaloriser, à 3 € par élève et par jour, le montant de l'aide octroyée aux sorties éducatives et de découvertes des élèves du territoire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer scolarisés dans les collèges d'enseignement secondaire,

Vu la délibération n° 002/2007 du bureau du conseil communautaire du 29 janvier 2007 décidant que les subventions seront attribuées uniquement pour les séjours « classes découvertes » comprenant au moins deux nuitées et non pour les sorties à la journée ou à la demi-journée, pour les demandes de subventions émanant des collèges d'enseignement secondaire et concernant les élèves du territoire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer,

Vu la demande de subvention du 13 mars 2014 du Séminaire de jeunes de Walbourg, pour le séjour à Rome, du 13 au 17 avril 2014 et vu la demande de subvention du 10 mars 2014 pour le séjour en Basse-Normandie, du 12 au 17 avril 2014

Vu l'avis du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du président M. Alfred KREISS,

Envoyé en préfecture le 12/06/2014

Reçu en préfecture le 12/06/2014

Affiché le

SLO

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **Le versement d'une aide pour le séjour à Rome du 13 au 17 avril 2014 :
11 élèves pendant 5 jours : 165 € (11 x 5 x 3 €)**
- **Le versement d'une aide pour le séjour en Basse-Normandie du 12 au 17 avril 2014 :
6 élèves pendant 6 jours : 108 € (6 x 6 x 3 €).**

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 04/06/2014

*Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623
du 22 juillet 1982*

Le président,
Jean-Marie HAAS

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE WISSEMBOURG le :

et publication ou notification du :

